

Découvrez sur les coteaux de Génissieux une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique. Vous pourrez également profiter de différents points de vue sur le massif du Vercors et sur la plaine de Romans.

## DESCRIPTIF PAS-A-PAS

- 1 De la place du Champ de Mars, rejoindre la rue Simon Chopin. Prendre cette rue à gauche sur 100 m puis emprunter à droite la rue Ernest Motin. Traverser la D112 et continuer allée de la Grande Musenne. Poursuivre à droite sur le chemin de Buffevent, longer un mur par la droite, monter sur la gauche, chemin de Saint-Bresson.
- 2 Après 300 m laisser la route goudronnée pour continuer sur le chemin de terre qui débouche sur les crêtes. Continuer sur la crête, zone des pelouses sèches, environ 300 m. Monter à travers la molasse jusqu'à la barrière en bois. Prendre le sentier qui descend sur Triors pour déboucher sur le chemin de la "Combe Pierratte". Emprunter sur quelques mètres ce chemin goudronné puis prendre tout de suite à gauche le chemin du Bouchage.
- 3 Continuer sur ce chemin. À la sortie du bois prendre à gauche et remonter jusqu'au chemin des Pionniers. Le traverser pour emprunter le sentier situé en face (panneau chemin des Pionniers) qui s'élève en suivant bien le balisage dans le bois jusqu'au Haut des Fayolles. Descendre jusqu'à la D52 route de Saint Michel, la traverser. Poursuivre sur le chemin de terre à droite et suivre les poteaux électriques pour récupérer le chemin de Curmond.
- 4 Continuer à droite puis descendre jusqu'au chemin des Fouillassons. Le suivre sur 250 m, prendre à droite et suivre le chemin de terre pour rejoindre le chemin des Chanlands. Descendre à droite en direction de "la Savasse". Emprunter la passerelle. Prendre à gauche le chemin de la Savasse pour rejoindre la D112, route de Peyrins.
- 5 Arrivé sur la D112 franchir le pont sur la gauche et prendre tout de suite à droite le chemin des Blaches. Emprunter le premier sentier à gauche pour rentrer dans le Bois Bertrand. À la sortie du sous-bois, continuer sur 300 m avant de prendre un sentier sur la gauche qui débouche Montée Saint Christophe.
- 6 Prendre à droite rue de la Pinède. Vue sur la plaine de Romans. Continuer sur le chemin de terre jusqu'au chemin des Berborins. Traverser pour emprunter l'impasse du vieux Chêne. Descendre la rue du Val d'Or, tourner à gauche montée de la Garenne puis tout de suite à droite prendre un sentier pour rejoindre l'impasse du Sonneur. Prendre à gauche la rue Louis Joud et rejoindre la place du Champ de Mars.

## Les pelouses sèches

Des pelouses sèches s'épanouissent sur le flanc sud des coteaux abandonnés par les cultures et reconquis par une flore et une faune variées et rares. Ces zones sont un véritable réservoir de biodiversité et présentent un grand intérêt patrimonial. Elles apparaissent sur des sols pauvres, en pente, ne retenant que faiblement l'eau et abritent des espèces végétales et animales rares et protégées. Plusieurs zones de la Drôme des Collines ont été classées en zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique, dont les coteaux de Génissieux où fleurissent des cistes, des silènes et des orchis.

Réalisation : Département de la Drôme - Service ESN - 05/2023 / Textes : CDRP 26 / © photo : CDRP26



- LA  
D R Ô  
M E - LE DÉPARTEMENT

## VALENCE ROMANS TOURISME

# LES COTEAUX DE GÉNISSIEUX



-  Génissieux
-  9.8 km
-  300 m
-  3h 15mn

**Assez facile**

# LES BONS PLANS A PIED

**Office de Valences Romans Tourisme**  
à Romans : 04 75 02 28 72  
[www.valenceromanstourisme.com](http://www.valenceromanstourisme.com)



 **112**



Partir avec la carte IGN est vivement recommandé. Prévoir eau et nourriture et des vêtements adaptés à la marche. Prévoir sa sortie en fonction de son niveau et de la météo.



Départ : Place du Champ de Mars

Balissage : 

Effort :



Assez facile

Technicité :

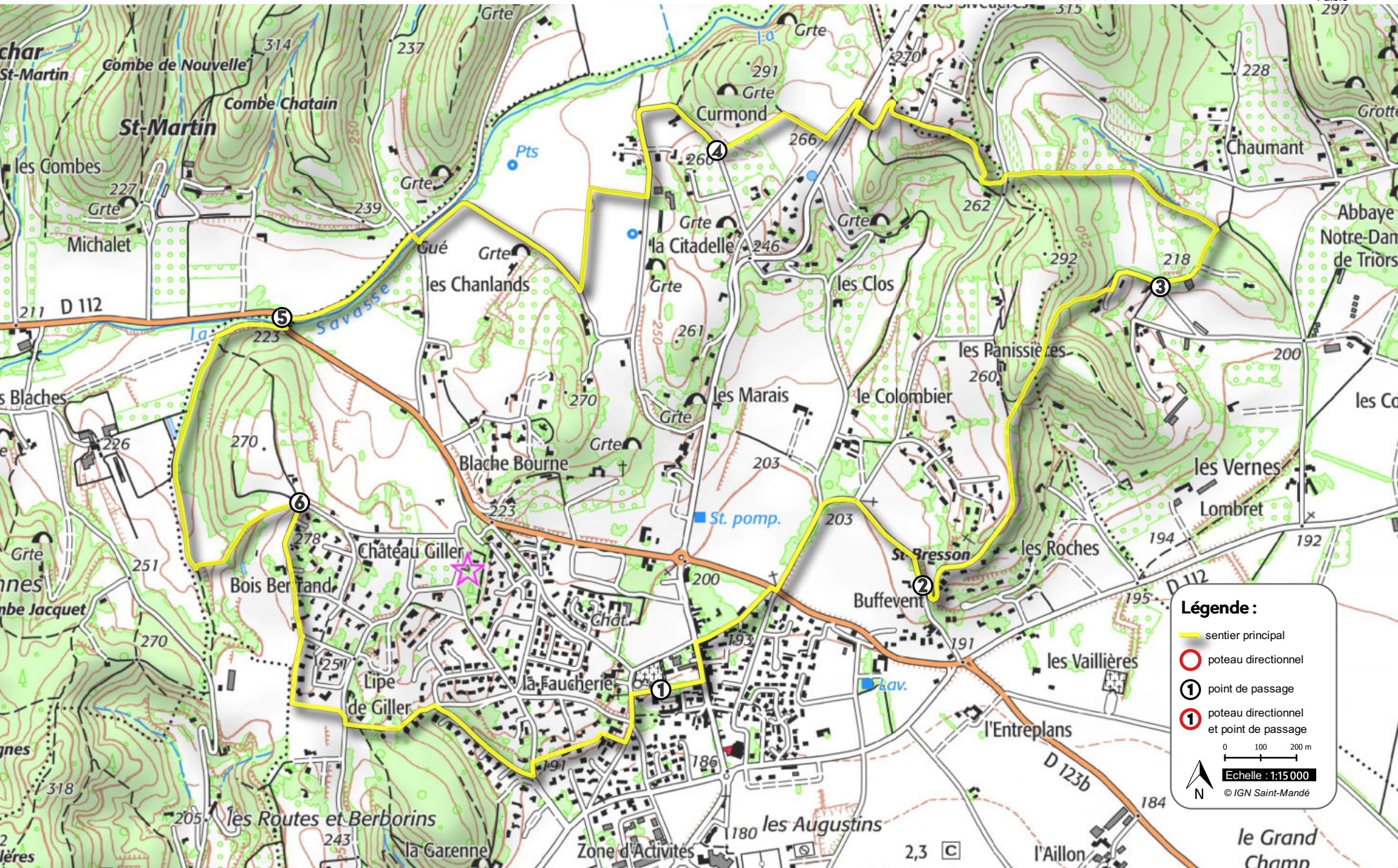


Facile





Risque :



Faible



**Légende :**

-  sentier principal
-  poteau directionnel
-  point de passage
-  poteau directionnel et point de passage

0 100 200 m

Echelle : 1:15 000

© IGN Saint-Mandé